



Procès-verbal - Séance du Conseil Communal de Bottens

13 mars 2023 à 20h00

Présidence : M. Adrien Grisendi

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022.
2. Communications du bureau du Conseil Communal.
3. Communications de la Municipalité.
4. Préavis N° 2023-01 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le remplacement des parois fixes vitrées et des fenêtres au collège des Lionceaux.
 - *Commission des finances*
 - *Commission ad'hoc : Raphaël Dewarrat, Sophie Frey et Emilie Schmalz*
5. Propositions individuelles et divers.

10 *Monsieur le Président*

Salue la Municipalité in corpore, M. Nicolas Salis, Secrétaire municipal ainsi que le public.

Appel

Excusés : Sébastien Bailly, Laurent Chapuis, Joëlle Cossetto Chapuis, Lucien Ecoffey, Virginie Pellaz, Frédéric Riva, Aurore Zürcher et François Zürcher.

Absents : Nicolas Artibani et David Staubli.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte et invoque la bénédiction divine sur nos travaux.

Ordre du jour

20 Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022

Monsieur Michel Allaz

Demande ce que ce sont les « jalons du cimetière » à la page 5, ligne 142.

Monsieur le Syndic

Répond qu'il s'agit de petites plaques numérotées qui doivent être installées devant les tombes.

Monsieur Christian Noverraz

Indique qu'à la page 9, ligne 301, il s'agit de la loi sur la circulation routière et non de la loi sur la sécurité routière.

30 **Vote**

- Oui : 30
- Non : 0
- Abstentions : 4

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022 tel que modifié est accepté.

2. Communications du bureau du Conseil Communal

Monsieur le Président

Demande à l'assemblée de se lever afin d'observer une minute de silence pour la maman et grand-maman des conseillers Georges et Samuel Longchamp.

40 Remercie M. Patrick Oyon qui s'est proposé pour la rédaction des articles de l'Echo-du-Gros de Vaud.

3. Communications de la Municipalité

Monsieur le Syndic

Informe qu'une délégation de la Municipalité a défendu avec honneur les couleurs communales lors du match aux cartes le week-end passé. La délégation composée de Gérard Stettler et Christian Jaquier s'est honorablement classée 2^{ème}.

Explique que la Municipalité a décidé de transférer la gestion de la grande salle à Madame Riva et celle du collègue à Madame Delpierre.

Informe que la piste cyclable le long de la RC 501 est maintenant entretenue par le canton.

50 Confirme que la partie dans la forêt ne sera pas déneigée car il est interdit de mettre du sel et la neige tombe des arbres. Des panneaux ont été installés afin d'en informer les quelques utilisateurs téméraires et réchauffés.

Rappelle que les piétons ont parfaitement le droit d'utiliser la piste cyclable et de ce fait, demande aux piétons et cyclistes une prudence et un respect réciproque. Pour ce qui est de l'usage équestre de cette dernière, une communication du canton sera faite aux manèges avoisinants afin de les rendre attentifs au fait qu'ils sont pour l'instant tolérés sur cette piste mais que si les salissures engendrées par les déjections, dangereuses pour les cyclistes, perdureraient, le canton pourrait aller jusqu'à l'interdiction d'usage ou la facturation des nettoyages nécessaires.

Madame Carine Delpierre

60 Explique que le poste du budget relatif à nos aînés est passé de CHF 3'300.- à CHF 10'000.- cette année. La commune veille à organiser deux temps de rencontre dans l'année. Une sortie culturelle avec transport en bus et repas au mois de juin (autrefois véhicules personnels et repas au refuge). Et une rencontre petit déjeuner, puis café-croissant et cadeau en décembre (autrefois un goûter).

Depuis la mise en place de cette dernière formule, le nombre d'inscriptions est passé de 45 à 85, puis 120 en décembre dernier, sur 203 aînés. Un petit nombre d'entre eux, à la suite de la dernière rencontre, sous la houlette d'une des participantes, par ailleurs conseillère communale, Mme Françoise Wyler, souhaite revoir le concept. Ils ont à cœur de s'investir et cherchent à préparer quelque chose de différents, de mieux. La Municipalité les remercie de leur initiative constructive et

70 accueille cette proposition de renouvellement avec joie. Elle se tient naturellement à leur disposition et leur soutien reste analogue.

Rappelle que de manière générale, dans les communes, les aînés donnent suite aux réflexions de Pro Senectute concernant les actions communautaires à mener pour favoriser le vivre ensemble et contribuer à une qualité de vie durable. Les aînés ne sont pas consommateurs d'activités qui pourraient leur être proposées mais agissent. Ils sont eux-mêmes les créateurs, les acteurs qui œuvrent pour donner à leurs envies des possibilités de réalisation. La Municipalité est heureuse que ce genre de vents favorables soufflent sur Bottens et adresse à ce groupe de travail sa reconnaissance.

Monsieur Christian Jaquier

80 Informe que notre défibrillateur a été utilisé pour une réanimation à la suite d'un arrêt cardiovasculaire d'un citoyen de Bottens, un lundi fin janvier à la déchetterie. Il a été réanimé sur place et transporté conscient au CHUV par ambulance. Après un bref séjour, il est maintenant en rééducation dans une institution. La Municipalité lui souhaite un prompt rétablissement. Elle félicite et remercie les personnes qui ont collaboré à ce sauvetage.

Explique que l'avancement des travaux du Battoir suit son cours. Les appartements sont cloisonnés, le chauffage au sol installé et en fonction pour l'ensemble des 4 appartements ainsi que le rez-de-chaussée. Ce n'est pas moins de 3km de tube qui sont posés. Les chappes sont coulées et doivent sécher. La pose du carrelage pourra commencer dès la fin de ce mois. Les lames de bardages en bois sont posées sur 3 faces du bâtiment. Les échafaudages seront démontés dans la semaine. Pour l'instant, il n'y a pas de retard constaté, la fin des travaux est prévue pour la fin du mois de juin. Une visite est prévue pour le Conseil communal le samedi 6 mai 2023 à 10h00.

90 *Madame Françoise Wyler*

Remercie la Municipalité pour la confiance accordée aux aînés pour l'élaboration de leur fête de Noël. Un groupe de 5 personnes est en place pour organiser cette manifestation, elles sont toutes bénévoles. Ce groupe est formé de Mme Claudine Burkli, qui est présente ce soir, de Mme Ghislaine Prince, Mme Véréna Jaton, Mme Nicole Lieber et Mme Françoise Wyler. Ajoute que les bénévoles sont les bienvenus et peuvent s'adresser à elle en cas de besoin.

4. Préavis N° 2023-01 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le remplacement des parois fixes vitrées et des fenêtres au collège des Lionceaux.

Monsieur Frédéric Delacrausaz

100 Lit la conclusion du rapport de la Commission des finances.

Monsieur Raphaël Dewarrat

Lit la conclusion du rapport de la commission ad'hoc.

Monsieur le Syndic

La Municipalité propose à la commission ad'hoc de retirer son amendement car un bilan thermique de tous les bâtiments communaux sera compris dans le PECC (Plan Énergie et climat Communal).

Madame Emilie Schmalz

Demande si ce bilan sera fait avant les travaux, prévus cet été.

Monsieur le Syndic

- 110 Explique que c'est un des premiers points du PECC mais qu'il ne sera pas réalisé avant les travaux. Ajoute que quel que soit le résultat du bilan thermique, les travaux se feront. Celui-ci n'est pas contraignant, il s'agit d'une situation à un moment donné. De tout façon il sera fait et permettra de connaître la situation après la réalisation des parois.

Monsieur Patrick Oyon

Demande à la commission ad'hoc quel est l'objectif de ce bilan énergétique.

Monsieur Raphaël Dewarrat

Explique que lors de sa visite à l'intérieur du bâtiment, la commission ad'hoc n'a pas pu constater de déperditions de chaleur. C'est pour cette raison qu'elle souhaite s'appuyer sur un bilan énergétique pour pouvoir valider ces travaux.

-
- 120 *Monsieur Cédric Panchaud*

Remarque qu'une somme est demandée pour le remplacement des fenêtres et des vitres sans prendre en compte l'enveloppe du bâtiment. Craint que si un jour il faut refaire le périphérique du bâtiment il y ait une contrariété avec les fenêtres posées. Pense qu'il faudrait profiter des échafaudages pour assainir le projet.

Monsieur Christian Jaquier

Explique qu'il y a un double mur avec isolation intérieure. En 2015, il y a eu une réparation du crépit ainsi qu'un ajout de 14cm d'isolation périphérique sur tout le tour.

Monsieur François Allaz

Propose de refuser le préavis et d'attendre les résultats du PECC avant de commencer des travaux.

-
- 130 *Monsieur Jean-François Métraux*

Demande s'il y a eu une étude globale pour analyser tous les problèmes de ce bâtiment avant de faire un programme de réfection.

Monsieur le Syndic

Explique qu'il s'agit d'un bâtiment bien réalisé et entretenu. Bien entendu une étude complète peut être faite qui amènera peut-être à faire quelques corrections, mais celles-ci peuvent être faites au fur et à mesure comme pour une maison. La Municipalité trouvait opportun de changer ces vieilles fenêtres. Il s'agit de rénovation et d'entretien.

Monsieur Cédric Panchaud

- 140 Propose d'attendre le bilan thermique de tous les bâtiments pour investir ces CHF 232'200.- par exemple dans la grande salle qui est un bâtiment plus vieux que le collège des Lionceaux.

Monsieur le Syndic

Rappelle que ce bâtiment est occupé par nos enfants toute l'année. La grande salle est beaucoup moins occupée et principalement pour des activités sportives.

Monsieur David Bailly

Explique que l'argent investi dans ce projet ne coûtera rien à la commune puisque c'est refacturé à l'ASIRE (Association Scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens).

Monsieur François Allaz

150

Ajoute qu'il n'y a pas d'impact direct sur les finances de la commune mais qu'il ne faut pas oublier que cela augmentera les frais de l'ASIRE et donc du coût annuel d'un élève.

Monsieur Jean-François Métraux

Pense que l'amendement a tout son sens avant de démarrer des travaux. Appuie l'amendement.

Monsieur Michel Allaz

Demande quelle est la contrainte de l'acceptation de l'amendement sur l'exécution des travaux.

Monsieur Georges Longchamp

Demande si les personnes qui travaillent dans ce bâtiment se plaignent du froid.

Monsieur Christian Jaquier

160

Répond qu'à ce jour non. Lorsqu'on s'approche des verres, c'est froid et il manque des joints à certains endroits. Ajoute qu'à l'heure actuelle il y a des verres doubles de 16mm qui seront remplacés par des verres triples de 40mm.

Monsieur Raphaël Dewarrat

Rebondit sur l'intervention de M. Michel Allaz pour expliquer qu'il faut un bilan énergétique simple ou plus poussé pour justifier un tel investissement. Si des déperditions de chaleur importantes sont constatées alors les travaux sont nécessaires. Mais si, dans le cas contraire, les fenêtres peuvent tenir encore 25 ans, les travaux ne sont pas justifiés.

Monsieur Patrick Oyon

170

Pense qu'il faut déterminer si c'est bloquant en fonction du bilan énergétique. Puis, quel est le degré de priorité. N'a pas l'impression qu'il y ait un degré d'urgence à l'heure actuelle. Pense qu'un bilan énergétique serait bien pour être au clair sur ce qu'il faut faire. Par analogie, pour une transformation dans une maison, un CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments) est demandé pour déterminer ce qui doit être fait.

Monsieur le Syndic

La Municipalité propose de retirer le préavis afin d'effectuer un bilan thermique.

Monsieur le Président

Suspend la séance 5 minutes pour organiser la suite des débats.

Monsieur le Syndic

Confirme le retrait du préavis. Un bilan thermique pointu sera demandé pour ce bâtiment. Le résultat sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil avec une orientation pour savoir si c'est nécessaire de remplacer les fenêtres. Si tel est le cas, un nouveau préavis sera présenté.

180 5. Propositions individuelles et divers

Monsieur Michel Allaz

Demande à la Municipalité si elle a eu des réponses du Voyer concernant la signalisation des aides à la traversée du Chemin des Placettes et à la possibilité de créer un passage piéton sur la Route de Thierrens.

Madame Patricia Riva

Répond qu'il y a un projet de réfection de la Route de Lausanne avec ou sans passage piéton et qu'un préavis va suivre.

Répond que la question sera posée au Voyer concernant la signalisation des aides à la traversée au Chemin des Placettes.

190 *Monsieur Gionata Rizzi*

Remercie la Municipalité pour l'installation du défibrillateur.

Monsieur Nicolas Fontaine

Suggère à la Municipalité de s'informer sur le service de GastroVert, qui est un système de collecte des déchets alimentaires. Se demande s'il y a un intérêt économique pour Bottens.

Monsieur Gérard Stettler

Répond que la Municipalité reçoit beaucoup d'offres ayant attrait à ce genre de service. Malheureusement, la plupart du temps la facture est relativement importante et personne n'est disposé à la prendre en charge. Se porte volontaire pour étudier ce concept.

Monsieur Michel Allaz

200 Demande s'il est prévu d'entreprendre quelque chose dans un bref délai pour les ornières qui sont relativement profondes et dangereuses dans les fossés qui sont au bord de certains chemins communaux, en particulier sur la route de l'Arzillier et le chemin de la déchetterie.

Madame Patricia Riva

Répond qu'un montant plus élevé que les autres années est budgétisé pour la réfection des routes cette année. Attend un devis d'une entreprise de génie civil pour réparer les ornières et les nids de poules de la route de l'Arzillier et de la route du refuge. Cela devrait être fait cette année.

Monsieur Nicolas Fontaine

Déplore les trottoirs non déneigés cet hiver. En particulier celui qui longe la route de Poliez-le-Grand en direction de la route de l'Ancien Four.

210 *Monsieur Michel Allaz*

Demande s'il est prévu d'engager un deuxième employé communal pour la voirie étant donné que M. Henri Guignard sera à la retraite dès mars 2023.

Monsieur le Syndic

Répond que non, il n'y a pas d'engagement fixe prévu pour le moment. Des personnes à taux horaires vont travailler.

Monsieur Michel Allaz

220 Lit un extrait du journal Contact N° 57 de février 2013 qui retrace l'histoire du jumelage avec Guéreins en 1993. Demande si quelque chose est prévu pour marquer les 30 ans de ce jumelage cette année.

Monsieur Nicolas Tzaut

Demande pourquoi la route minée au Chemin des Placettes 10 a été bouchée avec de la terre.

Madame Patricia Riva

Explique qu'il manque de la terre sous le goudron à cet endroit et qu'en accord avec FFA, la Municipalité a accepté de faire un test avec de la terre sablonneuse dessous et se laisser quelque temps pour voir si elle part ou reste avant de tout ouvrir car l'enrobé est neuf. C'est sous surveillance.

Monsieur le Président

Rappelle les prochaines manifestations au village :

230 25 mars : Coup de balais organisé par Bottanimation
1^{er} avril : Soirée malakoffs organisée par le ski club
9 avril : Course aux œufs organisée par la jeunesse
26 avril : Plantation des patates organisée par la fête de la patate
22 mai : Prochaine séance du Conseil communal

Informe que la visite des bâtiments communaux est en cours de préparation et que les informations seront communiquées par courriel.

La séance est levée à 20h46.

Procès-verbal approuvé par le Conseil le 22 mai 2023.

240

Au nom du bureau du Conseil communal

Le Président


Adrien Grisendi



La secrétaire


Audrey Kalbfuss